

Animé par:



MEMBRE DE

Initiative  
france

# CRÉER/REPRENDRE UNE ENTREPRISE

*les premières démarches...*



# INITIATIVE LUBERON



MEMBRE DE



Initiative  
france

- 1er réseau national associatif d'accompagnement et de financement à la création reprise d'entreprise.
- 228 membres sur toute la France.
- Un réseau qui a 30 ans + une démarche qualité partagée.

**NOTRE MISSION, l'accompagnement à la :**  
**CREATION/REPRISE /DEVELOPPEMENT**

Accompagner et/ou financer des projets de création, reprise d'entreprise et développement.

# LE TERRITOIRE

Initiative  
Luberon

Un réseau. Un esprit



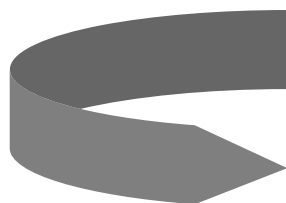
25 Communes de la CCPAL  
Communauté de Communes Pays d'Apt - Luberon

# Créo Vaucluse

Le Réseau Local d'Accueil 84  
DEVIENT



- ★ Réseau qui regroupe toutes les structures d'accompagnement du Vaucluse :
  - Les chambres consulaires (CCI, Chambre des métiers, Chambre d'agriculture)
  - Pôle Emploi
  - Les CBE de Vaucluse
  - Les plateformes du réseau Initiative France
  - Les réseaux associatifs de seniors bénévoles...



**Travail en partenariat**

# LES FACTEURS DE REUSSITE

- L'expérience professionnelle (61 % viennent de la même activité) ou prévision d'un plan de formation pour actualiser ses compétences. Plus de facilités si connaissance du métier
  - Soutien ou parrainage professionnel
  - Promesses d'achats ou contrats déjà passés avec des clients
  - Des disponibilités financières, apport de fonds propres
  - Une bonne préparation ou un accompagnement et/ou une formation à la création/reprise d'entreprise
- ➔ Taux de Pérennité : 70 à 85% sur les 3 ans pour celles accompagnées, 50% pour celles qui ne le sont pas

# LES FACTEURS D'ECHEC

- ❖ **Des contraintes familiales :**
  - ➔ Moins de disponibilité
  - ➔ Ressources financières aléatoires
  - ➔ Implications patrimoniales
  
- ❖ **Absence d'expérience :**
  - ➔ Professionnelle
  - ➔ Commerciale
  - ➔ En gestion financière
  - ➔ En organisation – management
  
- ❖ **Insuffisance de fonds propres**
  
- ❖ **Risque client (risque impayés importants)**

# AU PROGRAMME:

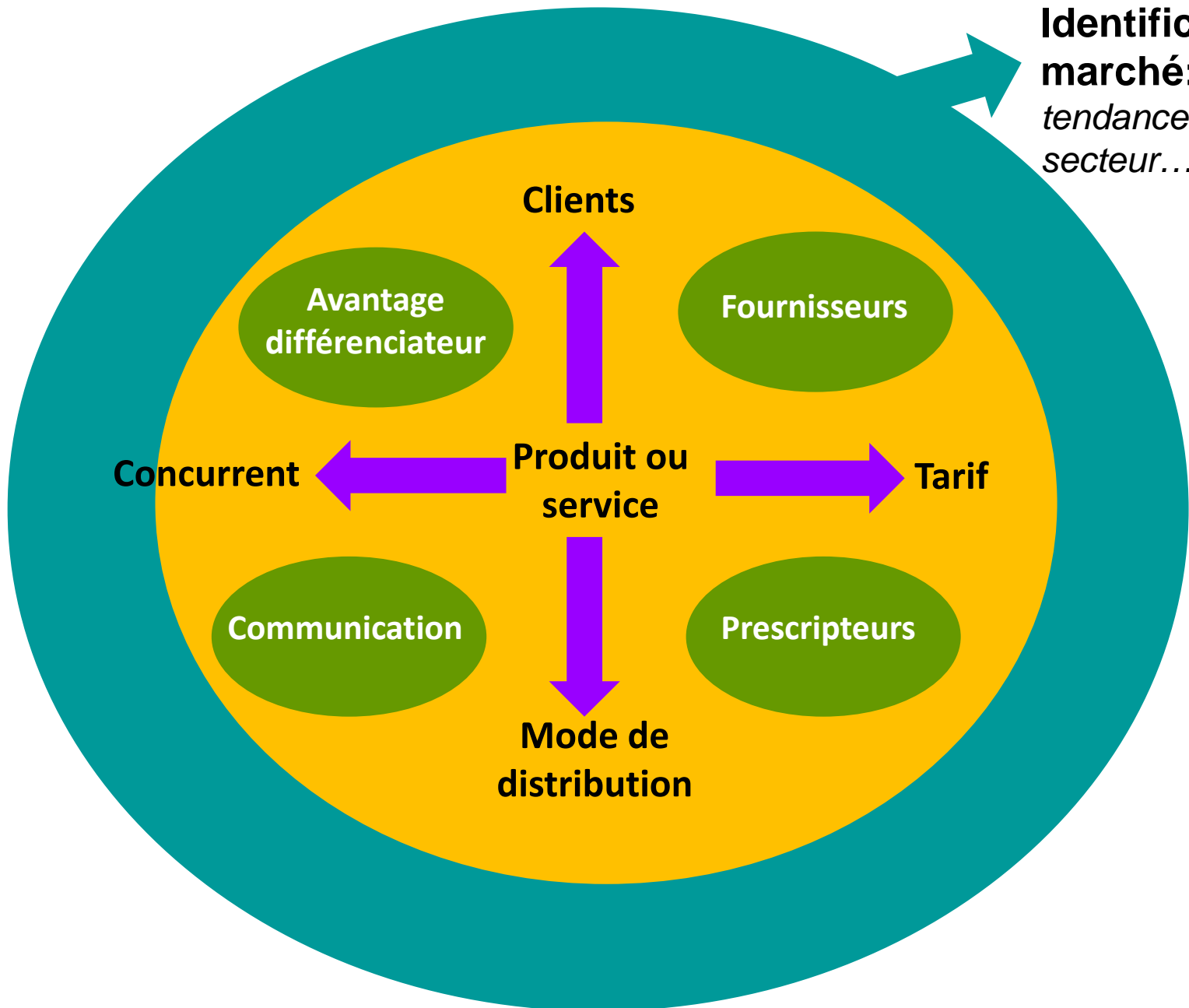
- 1. L'étude de marché**
- 2. L'étude juridique**
- 3. L'étude financière**
- 4. Les dispositifs d'appui**
- 5. Entreprendre autrement**



# L'ÉTUDE DE MARCHÉ



# L'étude de marché : lieu dans lequel va évoluer l'entreprise où se rencontrent l'offre et la demande d'un bien ou d'un service.



**Identification du marché:** réglementation, tendances, évolution du secteur...



# L'étude de marché :

- ◆ Le produit ou service: description des caractéristiques, niveau de qualité, avantages, gamme, présentation, finition, conditions d'emploi, prestations complémentaires...
- ◆ La clientèle: entreprise, particuliers, collectivités, associations? Taille, secteur d'activité? Comportement, habitudes d'achats? Quels besoins? Gains de temps, de place, d'argent, sécurité, confort...
- ◆ Les concurrents: qui? combien? où? leur CA? analyses des atouts et des faiblesses.
- ◆ Avantage différenciateur: qualité, technicité, ponctualité, souplesse horaire, étendue du choix...
- ◆ Mode de distribution: internet, catalogue, commerce de détail (vérifier auprès de l'urbanisme si travaux prévus)
- ◆ Tarif: analyse des concurrents, analyse des coûts de revient... en adéquation avec les besoins de la clientèle

# L'étude de marché : Où trouver les informations ?

- L'APCE (Agence pour la création d'entreprises), site internet : [apce.com](http://apce.com)
- L'INPI (Institut national de la propriété industrielle), l'INSEE
- La presse professionnelle
- Les organisations professionnelles: [medef.fr](http://medef.fr), [apcm.com](http://apcm.com), [capeb.fr](http://capeb.fr)
- Les centres de gestion agréés : [infotpe.com](http://infotpe.com), [fgca.fr](http://fgca.fr), [cga84.com](http://cga84.com), [agapl84.com](http://agapl84.com)
- Les annuaires : [sna.asso.fr](http://sna.asso.fr), pages jaunes
- Les manifestations professionnelles : [ccip.fr](http://ccip.fr) (calendrier des foires et salons à Paris), [salons-online.com](http://salons-online.com), [foiresalon.com](http://foiresalon.com).
- Les fichiers entreprises : [infogreffe.fr](http://infogreffe.fr), [societe.com](http://societe.com), [kompas.fr](http://kompas.fr)
- Les statistiques officielles : [insee.fr](http://insee.fr), [statistique-publique.fr](http://statistique-publique.fr), [cnis.fr](http://cnis.fr)
- Interviews des professionnels, des fournisseurs, des clients potentiels.... Observer les concurrents

MEMBRE DE

Initiative  
france



# LES STRUCTURES JURIDIQUES ET LES RÉGIMES FISCAUX



# LES RÉGIMES FISCAUX

## LA MICRO ENTREPRISE

### ♦ Chiffre d'affaires limité sur 12 mois :

- Achat/revente: 82 200 €
- Prestation de services & prof. libérales : 32 900 €

### ♦ Base de l'impôt, soit:

- après abattement forfaitaire sur un % du CA:

- ◆ Achat/revente : 71 %
- ◆ Prestation de service : 50 %
- ◆ Professions libérales : 34 %

- le versement libératoire: IR payé en % du CA.

### ♦ Pas de récupération de TVA

Régime social: **micro social**: fonction du CA

Pas de déficit possible, l'exploitant individuel ne peut pas l'imputer sur son revenu global.

## LE REEL

- Pas de plafond de CA
- TVA (déclaration mensuelle ou trimestrielle)

### ♦ Base de l'impôt et charges sociales :

#### -En EI:

Bénéfice = CA – charges réelles (rémunération dirigeant non déduite)

#### -En société:

Bénéfice= CA-charges réelles-rému gérant  
Rémunération du dirigeant: assiette IR et cotisations

- Obligation de documents comptables (fournir bilan et compte de résultat)

Régime social: même assiette base impôt ci-dessus: environ 45%

# LE MICRO ENTREPRENEUR

En 2016, « l'auto entrepreneur » devient « micro entrepreneur »!

## Taux de cotisations sociales en 2016

### MICRO SOCIAL

En % du CA

	micro-social	bénéfice de l'ACCRE		
		1° année	2° année	3° année
Vente de marchandises Fourniture de logement	13,3%	3,4%	6,7%	10,1%
Prestations de services commerciales ou artisanales	23,1%	5,8%	11,6%	17,4%
Activités libérales	22,9%	5,8%	11,5%	17,2%

### MICRO FISCAL

En % du CA

IR payé en % du CA mensuel ou trimestriel pour toute personne dont le revenu fiscal de référence en 2014 est inférieur à 26 764 euros pour une personne seule, 53528 pour un couple et 80893 pour un couple avec deux enfants.

- 1% pour l'achat revente
- 1.7% pour la prestation de services
- 2.2% pour les activités libérales

**Attention IR non remboursé si au final pas imposable.**

# LE MICRO ENTREPRENEUR

S'ajoutent une **contribution formation professionnelle** :

- 0,3% pour les activités artisanales
- 0,1% pour les activités commerciales
- 0,2% pour les prestations de service et les professions libérales

et la **taxe pour frais de chambre consulaire** :

## La taxe pour frais de chambre des métiers:

- **0,48% du CA** pour les activités de prestation de services artisanales.
- **0,22% du CA** pour les activités de vente de marchandises.
- **0,007% du CA** pour artisan en double immatriculation

## La taxe pour frais de chambre de commerce:

- **0,044% du CA** pour les activités de prestation de services commerciales.
- **0,015% du CA** pour les activités de vente de marchandise.

## Conditions particulières :

- Quelle que soit votre activité, vous avez l'obligation d'ouvrir un compte bancaire dédié à votre activité professionnelle.
- Vous devez souscrire une assurance professionnelle pour certaines activités, notamment le bâtiment.



**PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET HT**

<b>BESOINS</b>	<b>Démarrage</b>	<b>fin an1</b>	<b>fin an2</b>	<b>fin an3</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Fonds de commerce, droit au bail				
Frais de 1er établissement				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Véhicule				
Mobilier				
Aménagement du local				
Matériel informatique				
Remboursement d'emprunt bancaire		-	-	-
Prêt d'honneur Initiative Luberon		-	-	-
Prêt Initiative Remarquable		-	-	-
Prêt Nacre				
<i>Besoin en fonds de roulement</i>	-			
<i>Variation du BFR</i>		-	-	-
<b>TOTAL BESOINS</b>	-	-	-	-
<b>RESSOURCES</b>	<b>Démarrage</b>	<b>fin année 1</b>	<b>fin année 2</b>	<b>fin année 3</b>
<b>Apport personnel en numéraire</b>				
<b>Apport personnel en nature</b>				
<b>Emprunt bancaire</b>	-			
Prêt d'honneur Initiative Luberon	-			
Prêt Initiative Remarquable				
Prêt Nacre				
Capacité d'autofinancement		-	#DIV/0!	#DIV/0!
=RNC + DAP				
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	-	-	#DIV/0!	#DIV/0!
<b>SOLDE</b>	-	-	#DIV/0!	#DIV/0!
<b>SOLDE CUMULE</b>		-	#DIV/0!	#DIV/0!
<i>Estimation du Besoin en Fonds de Roulement</i>				
Stock Contenant HT				
Stock Marchandises HT				
Crédit Clients TTC				
Crédit fournisseurs TTC				
Trésorerie de départ				
<b>Total BFR</b>	<b>0</b>			
<b>Variation BFR</b>		0	0	0

# L'étude financière

## 1/ Le plan de financement initial

= Total des besoins (frais de création, investissements, trésorerie...) et des ressources (apports, subventions, emprunts) au démarrage.

**Il permet de mesurer la faisabilité du projet et peut amener soit à y renoncer, soit à le redimensionner.**

Compte d'exploitation prévisionnel

	Année 1	%/CA	Année 2	%/CA	Année 3	%/CA
<b>Production &amp; Ventes</b>						
Prestations de services						
Ventes de marchandises						
Ventes de produits finis						
<b>Total</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	
<b>Charges</b>						
Achat Matières premières et fourm.						
Achat Marchandises						
Emballages						
Sous-traitance						
<b>Total</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	
<i>Marque brute</i>	<i>0</i>		<i>0</i>		<i>0</i>	
Fournitures administratives						
Locations et charges						
Entretiens et rép						
Fournitures d'entretien et équip						
Fourn. non stockées						
Assurances (local-RC-véhicule)						
Documentation						
Carburants (IK)						
Honoraires						
Publicité						
Services bancaires						
Déplacements, missions, réceptions						
Frais postaux, téléphone						
Divers: petit outillage						
<b>Total charges externes</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	
<i>Valeur ajoutée</i>	<i>0</i>		<i>0</i>		<i>0</i>	
Impôts et taxes						
Rémunération brute des salariés						
Cotisations patronales						
Prélèvement de l'exploitant						
Charges sociales de l'exploitant						
<b>Total charges fiscales et sociales</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	
<i>Excédent brut d'exploitation</i>	<i>0</i>		<i>0</i>		<i>0</i>	
Charges diverses de gestion courante						
DAP						
<b>Total</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>0</i>		<i>0</i>		<i>0</i>	
Charges finan. (agios+intérêt d'emprunt)						
<i>Résultat courant avant impôt</i>	<i>0</i>		<i>0</i>		<i>0</i>	
Impôts sur les sociétés						
<b>Résultat net comptable(RNC)</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	

# L'étude financière

## 2/ Le compte de résultat prévisionnel

= Total des recettes (produits) et des dépenses (charges) de l'entreprise évaluées sur trois années

Il permet de vérifier la rentabilité de l'entreprise et d'avoir des arguments auprès des financeurs.

Il est utilement complété par un budget de trésorerie mensuel sur la même période.

MEMBRE DE

Initiative  
france



# LES DISPOSITIFS D'APPUI POUR VOTRE PROJET

# L'ACCRE

## (aide au chômeur créateur ou repreneur d'entreprise)

### Conditions d'éligibilité:

- Bénéficiaires des minimas sociaux : RSA (revenu de solidarité active), ASS (allocation de solidarité spécifique), ATA (allocation temporaire d'attente)
- Demandeurs d'emploi indemnisés ou susceptibles de l'être
- D.E non indemnisés inscrits 6 mois au cours des 18 derniers mois
- Jeunes de 18 à 25 ans révolus sans conditions
- Jeunes de 26 à 30 ans (non révolus) qui n'ont pas travaillé pendant une période suffisamment longue pour s'ouvrir des droits aux allocations chômage ou reconnus personnes handicapées.
- Salariés repreneurs de leur entreprise en difficulté (redressement ou liquidation judiciaire)
- Titulaires d'un CAPE (contrat d'appui au projet d'entreprise)
- Bénéficiaires du complément de libre choix d'activité (c'est-à-dire les personnes interrompant totalement ou partiellement leur activité pour s'occuper de leur enfant de moins de 3 ans)
- Personnes qui créent une entreprise dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPPV)

# L' ACCRE (aide au chômeur créateur ou repreneur d'entreprise)

**Une exonération partielle de charges sociales!**  
**Une aide personnelle!**

Des applications différentes selon votre régime fiscal:

## **Pour les entreprises au réel:**

- Sur la partie de votre **revenu professionnel** inférieure ou égale à 120 % du Smic (20 988 € pour 2015)
- Exonération partielle de cotisations sociales pendant un an (maladie-maternité, indemnités journalières, prestations familiales, retraite de base, invalidité – décès) sauf CSG – CRDS, régime complémentaire de retraite, transport, formation professionnelle, accident du travail.

## **Pour les micro-entrepreneurs:**

- Le régime micro social: sur **votre chiffre d'affaires**. Un dispositif spécial est prévu sur 3 ans.

# LE DISPOSITIF POLE EMPLOI

**Maintien du revenu** : cumul de l'ARE avec la rémunération de l'entreprise  
(si vous êtes demandeur d'emploi et après immatriculation, bénéficiaire de l'ACCRE)

**Mesure de l'État pour bénéficier d'un revenu dès les premiers mois d'activité.**

Maintien des allocations chômage dans la limite de vos droits (se rapprocher de votre conseiller pour étudier la meilleure formule). Le montant de l'ARE est réduit en fonction de la rémunération (base forfaitaire utilisée lorsque la rémunération n'est pas connue).

Aussi, pour les allocataires RSA: possibilité de percevoir le RSA en parallèle (prendre rdv avec votre référent)

**ARCE (aide à la reprise ou à la création d'entreprise)**

Aide financière sous forme de **capital** conditionnée à l'obtention de l'ACCRE et égale à **45 %** du reliquat des droits à l'assurance chômage au moment de la création

(- 3% de participation pour la retraite complémentaire)

Aide versée pour **moitié** au moment de la demande, le **solde** au bout de 6 mois.

# LES DISPOSITIFS FISCAUX: la ZRR



En création ou en reprise (au réel)

- **Exonération d'IR et d'IS :**  
Totale pendant 5 ans  
Partielle pendant 3 ans
- **Exonération de CFE**  
Totale pendant 5 ans

Questionnaire à adresser au centre des impôts d'Avignon.

# LES DISPOSITIFS FISCAUX: QPV



Pour les créations ou extensions (seulement activités commerciales)

## Exonération de CFE:

- Totale sur la part de la collectivité territoriale pendant 5 ans
- Partielle pendant 3 ans

Déclaration à faire chaque année

Plus d'infos: <https://les-aides.fr/fiche/bJ5iCH5G2e3B/ddfip/qpv-quartiers-prioritaires-de-la-politique-de-la-ville-exoneration-de-cotisation-fonciere-des-entreprises.html>



# LE DISPOSITIF SPECIAL JEUNE

## J'CRÉE MON JOB

### Condition d'éligibilité

- Être âgé entre 18 et 25 ans révolus
- Résider en Vaucluse
- Avoir un projet professionnel défini et être accompagné par une des structures de Créo Vaucluse

### Nature et montant de l'aide

- Formation diplômante ou qualifiant
- Conseils professionnels ou d'ingénierie (expert-comptable, notaire, étude de marché...)
- Le jeune doit participer au financement du projet à hauteur minimum de 20 %
- Enveloppe plafonnée à 6 000 €

### Procédure

- Demander un accompagnement par un professionnel du réseau Créo Vaucluse
- Faire un exposé du projet à la commission d'attribution du département

# LES DISPOSITIFS INITIATIVE LUBERON

## LE PRÊT D'HONNEUR

### A / Condition d'éligibilité

- Etre porteur de projet ou chef d'entreprise avec siège social sur le territoire de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon.
- Toutes activités sauf « création salon de coiffure sur Apt ».
- Le prêt d'honneur ne remplace pas le prêt bancaire, il en facilite l'obtention!!!

### B/La procédure

***Montage dossier complet et présentation au comité d'agrément***

### C/ La forme

**Prêt d'honneur**: prêt personnel, sans intérêt ni prise de garantie, de 1500 à 8 000 € en création-reprise, remboursable entre 2 et 5 ans.

**Affectation**: besoin en fonds de roulement en priorité

# LES DISPOSITIFS INITIATIVE LUBERON

## LE PRÊT NACRE

*(Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise)*

➔ *Aide au montage du projet par un organisme conventionné*

➔ *Appui à la structuration financière*

Prêt personnel à taux zéro de 1 000 à 8 000 € en théorie, fonction de l'enveloppe donnée en délégation

- remboursable dans un délai de 5 ans maximum
- couplé obligatoirement à un prêt bancaire d'un montant et d'une durée supérieurs ou égaux avec conditions de garantie personnelle à 50% max

➔ *Suivi de l'entreprise*

Public spécifique:

- Demandeur d'emploi
- Bénéficiaire du RSA
- Jeune créateur

# LES DISPOSITIFS INITIATIVE LUBERON

## LE PRÊT INITIATIVE REMARQUABLE

### *Qu'est-ce qu'une entreprise remarquable?*

- Contribuer au dynamisme économique local
- Etre engagé dans l'environnement
- Créer des emplois, valoriser le capital humain, développer une gouvernance partagée
- Etre innovant

### A / Condition d'éligibilité : création, reprise ou croissance

- Etre porteur de projet ou chef d'entreprise (avec moins de 10 emplois ETP) avec siège social sur le territoire de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon.

### B/ La procédure

**Montage dossier complet et présentation au comité d'agrément**

### C/ La forme

- Obligatoirement associé avec un prêt bancaire et création d'au moins 1 emploi
- Remboursable en 3 ou 5 ans
- Cumul avec prêt d'honneur obligatoire

# LES DISPOSITIFS INITIATIVE LUBERON

## LE PRÊT D'HONNEUR CROISSANCE

### A / Condition d'éligibilité :

- Entreprise présentant à minima une année de bilan avec siège social sur le territoire de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon.
- Développement et création d'emploi

### B/La procédure

***Montage dossier complet et présentation au comité d'agrément***

### C/ La forme

- Obligatoirement associé avec un prêt bancaire
- Entre 10000 et 20000€
- Remboursable en 3 ou 5 ans

# AUTRES RESEAUX DE FINANCEMENT

## **LE PRÊT ADIE** (*Association pour le Droit à l'Initiative Économique*)

**Prêt aux personnes en difficulté financière d'un maximum de 10 000 €**

- N'ayant pas accès au crédit bancaire ou exclus du service bancaire
- Prêts d'honneur
- Microcrédits : < 6000 euros Taux : 7,17 % ; > 6000 euros Taux : 6,38 %
- Cumulable avec un prêt NACRE
- Dernier recours en terme de prêt
- Obligation d'avoir une personne « caution »
- Orientation faite par Initiative Luberon

## **ENTREPRENDRE EN PACA**

- Besoin de financement > 70000€ et si création d'un nombre significatif d'emploi
- Prêt à taux 0 sans garantie ni caution entre 15000€ et 90000€
- Effet de levier auprès des banques.

# AUTRES RESEAUX DE FINANCEMENT

## *LA SUBVENTION AGEFIPH*

- Accordée aux personnes reconnues COTOREP/MDPH, c'est-à-dire travailleurs handicapés et demandeurs d'emploi ou bénéficiaires des minimas sociaux.
- Besoins de financement  $\geq$  7500€
- Montant de 5000€
- **Apport minimum obligatoire** de 1 500 euros
- Doit être sollicitée obligatoirement **avant** l'inscription au centre de formalités des entreprises (CFE)
- Suivi du projet de création par TEC GE COOP sur Avignon.
- Cumulable avec les prêts d'honneur et le dispositif Nacre, prêt bancaire, J'créé mon job...

MEMBRE DE



# ENTREPRENDRE AUTREMENT



# ENTREPRENDRE AUTREMENT

## TESTER SON ACTIVITÉ

Coopérative d'activités	Couveuse d'entreprises	Portage salarial
<p>Hébergement juridique de l'activité. Calcul et paiement des cotisations sociales. Émission de bulletins de paye. Mise en relation avec les autres entrepreneurs salariés. SIRET de la coopérative qui s'applique</p>	<p>Hébergement juridique de l'activité. SIRET de la couveuse qui s'applique. <u>Apprentissage du métier de chef d'entreprise.</u> Mise en réseau des créateurs. Déclaration aux organismes sociaux. Contrat particulier : CAPE Durée maximum : 3 ans Restriction pour assurer certains domaines Activités Import/ Export non admises</p>	<p>Hébergement juridique de l'activité. Facturation. Calcul et paiement des cotisations sociales. Émission de bulletins de paye.</p>
<p>Statut de salarié</p>	<p>Permet le maintien des allocations PE / RSA Pas de statut de salarié</p>	<p>Statut de salarié</p>
<p>Frais de gestion: 10% sur le CA HT mensuel</p>	<p>10% du CA HT annuel + 30 € mensuel</p>	<p>De 5% à 15% calculés sur le montant du CA HT mensuel</p>

# INITIATIVE LUBERON

MEMBRE DE

## **Sa mission:**

- Accompagner et financer des projets de création, reprise d'entreprise et développement.

## **Ses activités**

- Soutien financier (prêt d'honneur, dispositif Nacre ...)
- Mise en relation avec les partenaires bancaires pour financement complémentaire
- Suivi des entreprises financées
- Animation d'un club des créateurs, réunions thématiques
- Gestion de permanences conseils : notaires, expert-comptable, avocat, communication-marketing.
- Parrainage des entrepreneurs
- Organisation de formations en partenariat avec l'IRCE
- Aide au développement (dispositif ARDAN...)

MEMBRE DE

Initiative  
france



Un réseau. Un esprit

**BONNE CRÉATION A TOUS!**



Un réseau. Un esprit



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

